

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
8 janvier 2001
Français
Original: arabe

**Lettre datée du 5 janvier 2001, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement libanais demande par la présente au Conseil de sécurité de proroger le mandat de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), qui vient à expiration le 31 janvier 2001, pour une nouvelle période de six mois, conformément aux dispositions des résolutions 425 (1978) et 426 (1978) du Conseil de sécurité et compte tenu du fait que la FINUL doit rester déployée pour mener à bien la tâche qui lui a été confiée, surtout si l'on considère les violations quotidiennes perpétrées par Israël par voie terrestre, aérienne ou maritime. Ces violations constituent un acte d'agression permanent contre la souveraineté libanaise et contreviennent aux dispositions de la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité. Le déploiement de la FINUL traduit également l'attachement de la communauté internationale au rétablissement de la pleine souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban, prévu par les résolutions 425 (1978) et 426 (1978).

Le Liban demande par la présente la libération des personnes détenues irrégulièrement depuis des années dans les prisons israéliennes au mépris des Conventions de Genève de 1949 et des Protocoles y relatifs. Il exige en outre l'enlèvement d'urgence des milliers de mines laissées sur le territoire libanais par l'occupation israélienne, qui continuent de faire des blessés et des morts parmi les civils, et de les empêcher de travailler et de se déplacer librement.

Le Gouvernement libanais saisit cette occasion pour rendre hommage au commandement, aux administrateurs et aux soldats de la FINUL, et aux pays qui lui fournissent des contingents pour les nobles efforts et sacrifices qu'ils consentent en vue de l'accomplissement du mandat de la Force intérimaire.

En outre, le Gouvernement libanais tient à vous témoigner sa profonde gratitude pour les efforts inlassables que vous déployez au service d'une présence efficace de la FINUL dans le sud du Liban.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Selim **Tadmoury**